

## Philippe Beyries brigue un 4e mandat



Philippe Beyries brigue un 4e mandat

Philippe Beyries, maire de Castelnaud-d'Auzan, depuis 2001, et de Castelnaud-d'Auzan- Labarrère, depuis 2016, est en course, afin de briguer un 4e mandat.

Philippe Beyries précise :

« "Réussir ensemble" au nom évocateur correspond à notre projet. Emmener notre population dans notre programme de mandat, afin que toutes nos prochaines réalisations améliorent le cadre et la qualité de vie de nos concitoyens. C'est tout le sens que je donne à mon engagement.

Avec une équipe renouvelée à plus de 30 %, je me suis appuyé d'abord sur une base que je connais bien avec laquelle je travaille en confiance, ces personnes sont disponibles, ce qui est aujourd'hui un élément majeur dans un conseil municipal. Ensuite, ce sont six nouveaux que j'ai souhaité en activité professionnelle, complétant parfaitement l'équipe, pour amener une dynamique nouvelle, en corrélation avec les ambitions de notre mandat. »

### La composition de la liste est la suivante :

Beyries Philippe, 62 ans, agriculteur exploitant en retraite.

Porte Amélie, 23 ans, apprentie préparatrice en pharmacie.

Boudé Joël, 54 ans, cadre commercial.

Hermantier Carine, 24 ans, chef de projet photovoltaïque.

Bénac Guy, 68 ans, cadre technique à la retraite.

Mur Catherine, 59 ans, responsable administrative.

Philip Alain, 72 ans, artisan en retraite

Busipelli-Beyries Virginie, 38 ans, conseillère en gestion de patrimoine et défiscalisation.

Saint Martin Joël, 63 ans, agriculteur exploitant en retraite.

Jousseins Nicole, 68 ans, employée de commerce en retraite.

Fargues Jean-Bernard, 36 ans, artisan.

Téchené Reine, 62 ans, service à la personne en retraite.

Dall'Ava Thierry, 45 ans, agriculteur exploitant.

Castaingts Pierrette, 66 ans, infirmière en retraite.

Lentin Alain, 69 ans, technicien en retraite.

Couerbe Sylvie, 38 ans, aide-soignante.

Labarbe Lucien, 74 ans, ouvrier qualifié artisanal.

Wisner Pascale, 54 ans, infirmière libérale.

Péron Éric, 52 ans, ouvrier agricole.

**Une réunion publique est programmée pour le jeudi 5 mars, à 19 heures, au Foyer municipal de Castelnaud-d'Auzan.**